

**SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A CHICOUTIMI**

# **Échéancier**

**Trimestre : ÉTÉ 2017  
Début du trimestre : 1<sup>er</sup> mai 2017**

---

◆ Offre de cours de chaque département.	6 février
◆ Attribution des tâches aux professeurs, tâches normales ou en appoint et identification des cours soustraits à l'affichage selon la clause 9.02.	13 février
◆ Affichage des cours disponibles pour les chargé(e)s de cours.	13 février
◆ Date limite pour apporter des modifications à la répartition et à l'affichage	15 février
◆ Transmission de l'affichage aux chargé(e)s de cours.	23 février
◆ Fin du délai de réception des candidatures.	9 mars
◆ Établissement de la liste des candidatures reçues.	21 mars
◆ Recommandations d'attribution.	30 mars
◆ Transmission des recommandations d'attribution aux chargé(e)s de cours.	3 avril
◆ Fin du délai accordé au chargé(e) de cours pour accepter ou refuser la charge de cours.	11 avril
◆ Préparation du projet de contrat.	18 avril
◆ Acceptation ou refus du contrat par le décanat des affaires départementales	25 avril